



MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,  
DE LA PROTECTION SOCIALE GÉNÉRALISÉE  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
*chargé de la prévention,  
de la réforme de l'administration  
et de la lutte contre la toxicomanie et l'alcoolisme*

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES RESSOURCES HUMAINES

.....

## CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE 2 TECHNICIENS DE CATEGORIE B RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE DE LA POLYNESIE FRANCAISE

### EPREUVE TECHNIQUE : SPECIALITE TECHNICIEN D'IMPRIMERIE

**Mardi 29 juillet 2014**

**(Durée : 3 heures – coefficient 5)**

**Aucun autre document n'est autorisé.**

**Matériel autorisé : aucun.**

Le sujet comporte 1 page (page de garde incluse).

#### **QUESTIONS :**

- 1/Quel est le rôle du chef d'atelier ? (2 points)
- 2/Quels sont les secteurs à coordonner par le chef d'atelier ? (2 points)
- 3/Quelles sont les différentes étapes de fabrication d'un document imprimé ? (2 points)
- 4/Expliquer le terme : impression numérique. (2 points)
- 5/Quels sont les procédés d'impression directe et indirecte utilisés à l'imprimerie officielle ? (2 points)
- 6/ Expliquer les termes techniques : (2 points)
  - Maculage ;
  - Bi-chromie.
- 7/Quelle sont les consignes de sécurité à respecter dans un atelier d'imprimerie ? (2 points)
- 8/ Qu'est ce qu'une imposition ? (2 points)
- 9/ Citer 2 types de bascules dans l'imprimerie ? (2 points)
- 10/ Expliquer le procédé de l'impression Offset ? (2 points)